



Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal

du jeudi 27 avril 2023 à 20 heures 30.

L'an deux mille vingt trois

et le jeudi vingt sept avril à vingt-heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Joëlle GAS, Pascale FANTON, Norbert LAVASTRE, Franck REBOULET, Patrick TOLETTI, Nathalie DOSE, Mireille JUSTAMOND, Eric FRENE, Valérie FRAC, Michèle BERTRAND.

Absent(e)s ayant donné procuration : Pierre MATHIEU procuration Laurent NADAL, Catherine JALLIFFIER-ARDENT procuration Mireille JUSTAMOND, Jérôme ARNAUD procuration Antoine PLUTINO.

Valérie FRAC est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Ordre du Jour de la séance

1. Approbation procès-verbal du 05 avril 2023.
2. Décision modificative Maison Médicale Pluridisciplinaire (MSP)
3. Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 19h50 hebdomadaires.
4. Rapprochement de l'état global de la dette de la collectivité avec celui de l'application HELIOS de la trésorerie.
5. Questions diverses

1^{ère} Délibération (D2023-027) – Décision modificative Maison Médicale Pluridisciplinaire (MSP).

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

2^{ème} Délibération (D2023-028) – Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 19h50 hebdomadaires.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

3^{ème} Délibération (D2023-029) – Rapprochement de l'état global de la dette de la collectivité avec celui de l'application HELIOS de la trésorerie.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

La séance est levée à 20h58

La Secrétaire
Valérie FRAC

Le Maire
Laurent NADAL

